

L'Indice de compétitivité fiscale internationale 2018

Daniel Bunn
Directeur des projets
mondiaux

Kyle Pomerleau
Économiste et directeur,
Centre d'analyse quantitative

Scott A. Hodge
Président

Résumé analytique

Il existe différentes façons d'évaluer et de comparer les systèmes fiscaux mondiaux. La méthode la plus courante consiste à mesurer le montant que les pays perçoivent en impôts par rapport à la taille de leur économie, c'est-à-dire la charge fiscale. Bien qu'il s'agisse d'une mesure utile, elle ne nous indique pas si un pays est beaucoup soumis à l'impôt ou non, ni quelle est la structure de son régime fiscal. Le système fiscal génère-t-il suffisamment de recettes pour financer les services publics d'une manière économiquement efficace, ou s'agit-il d'un système fiscal complexe qui provoque des distorsions économiques considérables ?

L'*Indice de compétitivité fiscale internationale 2018* de Tax Foundation est un outil qui aide les citoyens et leurs dirigeants à répondre à ces questions et à concevoir des réformes pour rendre leur régime fiscal plus propice à la croissance économique. L'indice s'appuie sur plus de 40 facteurs différents pour classer la qualité économique des régimes fiscaux des 35 pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). La portée de l'*Indice* est exhaustive et ce dernier analyse les cinq principaux domaines du régime fiscal d'un pays : l'impôt sur les sociétés, l'impôt sur le revenu des particuliers, les taxes à la consommation, l'impôt foncier et les dispositions fiscales internationales.

Les pays devraient évaluer en permanence l'impact de leurs politiques fiscales sur la croissance. Un code fiscal bien conçu est facile à respecter pour les contribuables et peut favoriser le développement économique tout en générant des recettes suffisantes pour les priorités du gouvernement. Des systèmes fiscaux mal structurés peuvent être coûteux, fausser les décisions économiques et causer des dommages durables.

Un code fiscal efficace minimise l'impact des taux d'imposition sur les décisions des travailleurs et des entreprises. Dans le contexte de mondialisation croissante, les entreprises peuvent choisir d'investir dans un nombre important de pays pour trouver le taux de rendement le plus élevé. Si les taux d'imposition d'un pays sont trop élevés, cela entraînera une fuite des investissements et des emplois, ce qui ralentira la croissance économique. De plus, les impôts difficiles à respecter mèneront à l'évasion fiscale.

En outre, un code fiscal ne devrait pas décider des gagnants ou des perdants. Il ne devrait pas punir ou accorder un traitement spécial à un type d'activité par rapport à un autre. Cela signifie que les impôts ne doivent pas favoriser la consommation par rapport à l'épargne, comme c'est souvent le cas avec les impôts sur l'investissement et sur la fortune. Cela signifie également qu'il devrait y avoir peu ou pas d'allègements fiscaux ciblés pour des activités particulières exercées par des entreprises ou des particuliers.

Certains pays obtiennent de très bons résultats dans certains de ces domaines et échouent dans d'autres. Compte tenu de ces différences, l'*Indice* montre pourquoi certains pays, comme la France et l'Italie, se classent au bas de l'échelle avec les régimes fiscaux les moins compétitifs, tandis que d'autres, comme l'Estonie et la Lettonie, se classent au premier rang avec les régimes fiscaux les plus efficaces.

Dans cette cinquième édition de l'*Indice*, pour 2018, la Belgique et les États-Unis ont connu les plus fortes améliorations par rapport à leur classement de l'année précédente. La Belgique a gagné six places pour se classer 19^e et les États-Unis quatre places pour arriver 24^e. Les deux pays ont récemment adopté d'importantes réformes fiscales. Le Danemark et le Japon ont tous deux chuté de trois places, respectivement au 21^e et au 26^e rang, après avoir été dépassés par d'autres pays qui ont amélioré leur code fiscal.

De nombreux pays sont en train de remédier aux faiblesses de leur code fiscal pour améliorer leur compétitivité et développer leur potentiel de croissance économique future. L'*Indice* fournit une feuille de route pour chacun des 35 pays de l'OCDE afin de rendre leurs systèmes fiscaux plus compétitifs.

Classements 2018

Pour la cinquième année consécutive, l'Estonie dispose du meilleur code fiscal de l'OCDE. Son score élevé est dû à quatre caractéristiques positives de son code des impôts. Premièrement, elle applique un taux d'imposition de 20 % sur les sociétés qui ne s'applique qu'aux bénéficiaires distribués. Deuxièmement, elle prévoit un impôt forfaitaire de 20 % sur le revenu des ménages qui ne s'applique pas au revenu de dividendes personnels. Troisièmement, son impôt foncier ne s'applique qu'à la valeur du terrain, et non pas à la valeur des immeubles ou du capital. Enfin, elle dispose d'un régime fiscal territorial qui exonère la totalité des bénéfices étrangers réalisés par les sociétés nationales de l'impôt national, avec peu de restrictions,

Alors que le système fiscal de l'Estonie est le plus compétitif de l'OCDE, les systèmes fiscaux des autres pays les plus performants obtiennent des scores élevés en raison de leur excellence dans une ou plusieurs des principales catégories fiscales. La Lettonie, qui a récemment adopté le concept estonien d'imposition des sociétés, dispose également d'un système relativement efficace pour imposer le travail. La Nouvelle-Zélande met en place un impôt sur le revenu des particuliers relativement stable et à faible taux qui exonère également les gains en capital (avec un taux maximal combiné de 33 %), un impôt foncier bien structuré et une taxe sur la valeur ajoutée à large assiette. La Suisse dispose d'un taux d'imposition des sociétés relativement bas (21,1 %), une taxe à la

TABLEAU 1.

Classements de l'Indice de compétitivité fiscale internationale (ICFI) 2018

Pays	Classement général	Score total	Impôt sur les sociétés	Impôt sur le revenu des ménages	Taxes à la consommation	Impôt foncier	Règles fiscales internationales
Estonie	1	100.0	1	1	9	1	6
Lettonie	2	86.0	2	2	27	6	5
Nouvelle-Zélande	3	83.0	18	3	6	3	15
Luxembourg	4	80.5	21	17	2	18	1
Pays-Bas	5	77.5	19	8	12	10	3
Suisse	6	77.0	6	9	1	34	8
Suède	7	75.0	7	20	16	7	7
Australie	8	72.2	27	19	7	4	17
République Tchèque	9	69.6	8	4	33	13	9
Autriche	10	69.6	15	21	10	9	13
Slovaquie	11	69.4	10	6	32	2	27
Turquie	12	68.8	17	5	24	17	10
Hongrie	13	68.4	3	15	34	26	2
Finlande	14	67.7	5	27	14	11	18
Norvège	15	66.2	13	11	18	24	14
Allemagne	16	65.3	24	28	11	14	11
Corée	17	64.4	28	10	5	25	31
Canada	18	64.0	22	23	8	20	22
Belgique	19	63.8	23	7	25	23	12
Irlande	20	63.7	4	33	23	12	21
Danemark	21	63.7	14	30	17	8	23
Slovénie	22	63.6	12	12	28	21	16
Royaume-Uni	23	63.1	16	24	22	30	4
États-Unis	24	61.5	20	26	4	28	32
Islande	25	60.2	11	31	19	22	20
Japon	26	59.5	35	25	3	29	25
Espagne	27	57.4	26	18	15	31	19
Mexique	28	57.2	31	13	26	5	34
Grèce	29	51.9	25	14	30	27	29
Israël	30	51.7	29	35	13	15	33
Chili	31	48.3	30	22	29	16	35
Portugal	32	48.2	33	29	31	19	28
Pologne	33	47.7	9	16	35	32	30
Italie	34	46.9	32	32	20	33	26
France	35	41.4	34	34	21	35	24

consommation faible et généralisée et un impôt sur le revenu des personnes physiques relativement stable qui exonère les gains en capital. La Suède est dotée d'un taux d'impôt sur le revenu des sociétés inférieur à la moyenne à 22 %, pas d'impôt sur la succession ou sur la fortune, et une taxe sur la valeur ajoutée et un impôt sur le revenu des particuliers bien structurés.

Pour la cinquième année consécutive, la France dispose du régime fiscal le moins compétitif de l'OCDE. Elle a l'un des taux d'imposition des sociétés les plus élevés de l'OCDE (34,4 %), des impôts fonciers élevés, un impôt annuel net sur la fortune, un impôt sur les transactions financières et un

impôt sur la succession. En France, l'impôt sur le revenu des particuliers est progressif et élevé, tant sur les dividendes que sur les gains en capital.

En général, les pays qui apparaissent en bas du classement de l'ICFI prélèvent des taux marginaux d'imposition relativement élevés sur les sociétés. Les cinq moins bons pays ont tous des taux d'imposition des sociétés supérieurs à la moyenne, à l'exception de la Pologne (19 %). En outre, ces cinq pays ont tous des taxes à la consommation élevées, avec des taux de 20 % ou plus, à l'exception du Chili à 19 %.

Principaux changements par rapport à l'année dernière

Belgique

La Belgique est passée de la 25^e à la 19^e place après l'adoption d'un important train de réformes fiscales qui réduira progressivement son taux d'imposition sur le revenu au cours des prochaines années. Pour 2018, le taux combiné de l'impôt sur les sociétés est de 29,58 %, en baisse par rapport au 33,99 % de 2017. L'exemption de participation a également été portée de 95 % à 100 %.

Le délai d'exécution pour les taxes à la consommation a diminué de 25 heures, passant de 100 heures en 2017 à 75 heures en 2018.

Chili

Le Chili a modifié son impôt sur le revenu des particuliers et réduit son taux marginal supérieur d'imposition de 40 % à 35 %, aplanissant partiellement sa structure de taux. Le Chili est passé de la 33^e à la 31^e place.

Estonie

L'Estonie a apporté des modifications à sa TVA et à son impôt sur le revenu des personnes physiques. Le seuil de la TVA a été augmenté de 8,5 %, passant de 28 571 \$ à 31 020 \$. L'Estonie est restée classée 1^{ère} au classement général.

Israël

Israël a réduit son taux d'imposition des sociétés de 24 % à 23 %, mais a chuté d'une place, passant de la 29^e à la 30^e place de l'Indice.

Japon

Bien que le Japon ait amélioré les coûts d'observation liés à l'impôt sur le revenu des sociétés, le pays a perdu trois places au classement, passant du 23^e au 26^e rang, après avoir été dépassé par des pays qui ont apporté des améliorations plus importantes à leur régime fiscal. Le délai d'exécution pour l'impôt sur le revenu des sociétés est passé de 62 heures à 38 heures, soit une réduction de près de 40 %.

Corée

La Corée a augmenté ses taux d'imposition sur le revenu des sociétés et les dividendes, passant du 15^e rang en 2017 au 17^e rang cette année. Le taux d'imposition des sociétés est passé de 24,2 % à 27,5 % et le taux appliqué aux dividendes est passé de 35,4 % à 40,3 %.

Lettonie

La Lettonie a mis en œuvre un train de réformes de la fiscalité des entreprises basé sur le très compétitif système estonien. La Lettonie n'applique plus que la taxe professionnelle sur les bénéficiaires à un taux de 20 %. Elle figurait déjà parmi les cinq pays les plus compétitifs et ces réformes ont permis à la Lettonie de rester à la deuxième place derrière l'Estonie.

Luxembourg

Le Luxembourg a remplacé un système de brevets inefficace par une exemption de 80 % sur les revenus des brevets, logiciels et autres droits de propriété intellectuelle. Le Luxembourg a maintenu sa 4^e place dans l'*Indice*.

Mexique

Bien que le délai d'exécution demeure relativement élevé (102 heures), le Mexique a réduit de 16 % la durée nécessaire pour se conformer à l'impôt des sociétés, contre 122 heures auparavant. Malgré tout, le Mexique a chuté d'une place, passant de la 27^e à la 28^e place de l'*Indice*.

Nouvelle-Zélande

La Nouvelle-Zélande est tombée à la 3^e place de l'*Indice*. Le délai d'exécution lié aux taxes à la consommation est passé de 59 à 47 heures.

Norvège

La Norvège est passée de la 17^e à la 15^e place de l'*Indice* après avoir réduit son taux d'imposition des sociétés de 24 % à 23 %.

Pologne

La Pologne a relevé son taux marginal d'imposition le plus élevé sur le revenu des personnes physiques de 38,8 % à 39,9 %. Elle a également ajouté un impôt sur les actifs à certaines institutions financières. Elle est passée de la 32^e à la 33^e place au classement de l'*Indice*.

États-Unis

Les États-Unis ont adopté un ensemble complet de réformes fiscales comprenant une réduction du taux de l'impôt sur le revenu des sociétés de 35 % à 21 %, des améliorations dans la passation des investissements en capital et des modifications des taux de l'impôt sur le revenu des ménages. Par conséquent, les USA ont amélioré leur classement, passant de la 28^e à la 24^e place.

TABLEAU 2.

Variations par rapport à l'année dernière

Pays	Rang 2016	Score 2016	Rang 2017	Score 2017	Rang 2018	Score 2018	Variation de rang	Variation de score
Australie	8	74.17	8	75.73	8	72.20	0	-3.53
Autriche	13	69.56	11	74.09	10	69.59	1	-4.50
Belgique	24	62.20	25	62.89	19	63.76	6	0.87
Canada	18	66.45	19	67.40	18	64.00	1	-3.40
Chili	31	51.55	33	50.91	31	48.30	2	-2.61
République Tchèque	14	69.45	9	74.37	9	69.65	0	-4.72
Danemark	23	64.50	18	67.78	21	63.72	-3	-4.06
Estonie	1	100.00	1	100.00	1	100.00	0	0.00
Finlande	11	71.53	13	70.01	14	67.75	-1	-2.26
France	35	43.19	35	41.22	35	41.42	0	0.20
Allemagne	15	68.47	16	68.87	16	65.33	0	-3.55
Grèce	30	51.82	30	54.63	29	51.94	1	-2.68
Hongrie	19	65.51	14	69.90	13	68.36	1	-1.55
Islande	20	65.36	24	63.23	25	60.24	-1	-2.98
Irlande	21	64.72	22	65.50	20	63.75	2	-1.75
Israël	28	54.51	29	54.83	30	51.68	-1	-3.15
Italie	34	46.44	34	49.56	34	46.86	0	-2.69
Japon	26	59.12	23	64.89	26	59.51	-3	-5.38
Corée	12	70.17	15	69.13	17	64.36	-2	-4.77
Lettonie	2	86.56	3	84.72	2	85.97	1	1.24
Luxembourg	5	80.86	4	83.25	4	80.46	0	-2.80
Mexique	27	58.39	27	59.06	28	57.20	-1	-1.85
Pays-Bas	4	83.80	5	80.31	5	77.53	0	-2.78
Nouvelle-Zélande	3	84.09	2	85.08	3	82.95	-1	-2.13
Norvège	17	66.61	17	68.34	15	66.23	2	-2.11
Pologne	32	51.32	32	52.13	33	47.70	-1	-4.43
Portugal	33	50.14	31	52.80	32	48.20	-1	-4.60
Slovaquie	10	71.89	10	74.18	11	69.36	-1	-4.82
Slovénie	16	67.62	20	66.76	22	63.65	-2	-3.12
Espagne	25	59.46	26	61.01	27	57.45	-1	-3.56
Suède	7	79.03	7	79.31	7	75.03	0	-4.28
Suisse	6	79.06	6	79.53	6	77.05	0	-2.48
Turquie	9	72.43	12	73.05	12	68.78	0	-4.28
Royaume-Uni	22	64.67	21	66.56	23	63.05	-2	-3.51
États-Unis	29	53.43	28	55.41	24	61.49	4	6.08

En raison de certaines limites au niveau des données, certaines modifications fiscales plus récentes dans certains pays pourraient ne pas être prises en compte dans la version de cette année de l'*Indice de compétitivité fiscale international*. Les scores de l'année dernière publiés dans ce rapport peuvent différer des classements publiés précédemment en raison de changements méthodologiques et de corrections apportées aux données des années précédentes.